

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 24773
Numéro SIREN : 538 184 128
Nom ou dénomination : ETERNAM

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2019 sous le numéro de dépôt 55699



20190556992018

DATE DEPOT : 03/07/2019

N° DE DEPOT : 55699

N° GESTION : 2011B24773

N° SIREN : 538184128

DENOMINATION : ETERNAM

ADRESSE : 50 boulevard Haussmann 75009 Paris

MILLESIME : 2018

ETERNAM

Société par actions simplifiée au capital de 106.400,00 euros

Siège social : 50, boulevard Haussmann – 75009 PARIS

538 184 128 RCS PARIS
(Ci-après, la « Société »)

Greffier du tribunal
de commerce de Paris

05 JUL. 2019

Sous le n°

55699

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE EN DATE DU 20 JUIN 2019

Le vingt juin deux mille dix-neuf, à neuf heures,

la société CYRUS HOLDING III, société par actions simplifiée au capital de 59.502.421,00 euros, dont le siège social est situé 50, boulevard Haussmann à PARIS (75009), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 834 227 886, associée unique de la Société (l'« Associé Unique »), représentée par son Président, Monsieur Meyer AZOGUI, a pris diverses décisions.

L'ordre du jour prévoyait notamment :

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Pouvoir en vue des formalités ;

A ce titre, il a été notamment été procédé à l'adoption des décisions ci-après reproduites :

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, constatant que la réserve légale est intégralement dotée,

constatant l'existence d'un bénéfice distribuable de 3.739.342,61 euros, se décomposant comme suit :

- Bénéfice de l'exercice : 2.937.704,04 euros
- Report à nouveau : 801.638,57 euros

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 2.937.704,04 euros, augmenté d'une partie du Report à nouveau d'un montant de 561.791,96 euros, soit au total 3.499.496,00 euros, à titre de dividende, et de maintenir le solde, soit 239.846,61 euros, en Report à nouveau,

rappelle que le dividende unitaire afférent s'élèvera à 3.289,00 euros par action,

décide que ce dividende sera prélevé par priorité sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, puis par prélèvement sur le poste Report à nouveau,

décide que ce dividende pourra être mis en paiement à l'issue des présentes décisions,

rappelle qu'il ouvrira droit, le cas échéant, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un abattement de 40% conformément aux dispositions du 3.2° de l'article 158 du Code général des impôts,

constate que du fait de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront portés à 1.134.465,47 euros,

et prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes mis en distribution au titre des trois (3) derniers exercices sociaux de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le :	Montant des dividendes mis en distribution	Eligible à l'abattement de l'article 158 3. 2° du CGI	Non éligible à l'abattement de l'article 158 3. 2° du CGI
31/12/2017	-	-	-
31/12/2016	1.064.000,00 €	0,00 €	1.064.000,00 €
31/12/2015	-	-	-

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

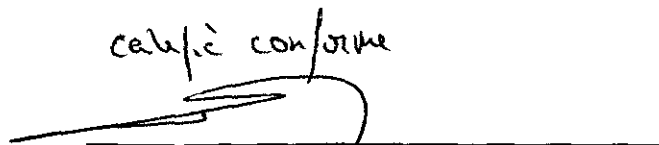
L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

confère tous pouvoirs au Président, ainsi qu'au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Il a été établi le présent extrait du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique susvisé, certifié conforme par Monsieur José ZARAYA, Président.

certifié conforme


Monsieur José ZARAYA
Président
« Certifié conforme »

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018

Etats de synthèse

Certifié conforme



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	24 195,00	24 195,00		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	41 880,55	26 782,73	14 897,82	5 403,52
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	101 000,00		101 000,00	138 908,83
Prêts				
Autres immobilisations financières				37 823,03
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	166 875,55	50 977,73	115 897,82	182 135,38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	943 337,82	58 750,00	884 587,82	820 201,10
Autres créances	6 080 629,54		6 080 629,54	227 998,24
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				1 501 023,18
Disponibilités	3 650,60		3 650,60	77 558,20
Charges constatées d'avance (3)	5 875,05		5 875,05	62,86
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 033 493,01	58 750,00	6 974 743,01	2 626 843,58
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 200 368,56	109 727,73	7 090 640,83	2 808 978,96
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				37 823,00
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	106 400,00	106 400,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	552 524,99	552 524,99
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 640,00	10 640,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	225 053,87	225 053,87
Report à nouveau	801 638,57	58 557,41
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 937 704,04	743 081,16
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 633 961,47	1 696 257,43
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690 334,23	543 432,11
Dettes fiscales et sociales	1 766 345,13	566 789,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		2 500,00
TOTAL DETTES	2 456 679,36	1 112 721,53
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 090 640,83	2 808 978,96
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 456 679,36	1 112 721,53
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2016	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	8 389 466,62	4 546 884,42
Chiffre d'affaires net	8 389 466,62	4 546 884,42
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	-1 500,00	120 047,00
Autres produits	6,56	9,82
Total I	8 387 973,18	4 666 941,24
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges extames (a)	2 043 001,08	1 943 196,24
Impôts, taxes et versements assimilés	121 949,50	30 501,00
Salaires et traitements	997 102,35	841 851,06
Charges sociales	417 885,73	348 738,58
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 835,42	16 386,72
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 000,00	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	351 689,57	237 605,25
Total II	3 942 443,65	3 416 278,85
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 445 529,53	1 250 664,39
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	5 945,45	6 006,85
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	716,68	590,12
Total V	6 662,13	6 596,97
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	325,62	
Total VI	325,62	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 336,51	6 596,97
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 451 866,04	1 257 261,36

Compte de résultat (suite)

31/12/2018

31/12/2017

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges

Total produits exceptionnels (VII)**Charges exceptionnelles**

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Total charges exceptionnelles (VIII)**RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**

Participation des salariés aux résultats (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

Total des produits (I+III+V+VII)**Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)****BENEFICE OU PERTE**

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

5 945,00

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ETERNAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 7 090 641 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 937 704 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

linéaire sur 2 à 4 ans

* Matériel informatique :

linéaire 3 ans

* Mobilier :

linéaire 5 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Annexe : Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode des unités de crédits projetés tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : entre 60 et 62 ans
- Taux de rotation du personnel : en fonction de l'âge des salariés :
 - * Inférieur à 30 ans : 58.97 %
 - * De 30 à 40 ans : 15.25 %
 - * De 40 à 50 ans : 29.68 %
 - * Supérieur à 50 : 7.84 %
- Taux de charges sociales : 45 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD-TV-13-15

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 2 692 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Participation des salariés

La société a adhéré le 13 avril 2016 à l'accord de participation Groupe Cyrus Conseil initialement conclu le 2 février 2009.

Les sociétés adhérentes à l'accord de participation sont :

- Cyrus Conseil



Annexe : Règles et méthodes comptables

- Eternam
- Invest AM

Cet avenant prend effet à compter de l'exercice clos le 31.12.2016.

La Réserve Spéciale de Participation (RSP) calculée selon la formule dérogatoire suivante : cumul algébrique des éléments de la formule légale pour chaque société participant à l'accord.

La participation ne peut être inférieure à la somme des RSP calculées séparément sur chacune des sociétés participant à l'accord.

La société a également adhéré au 13 avril 2016 au plan d'épargne du Groupe Cyrus Conseil initialement conclu en date du 29 juin 2000.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 195			24 195
Immobilisations incorporelles	24 195			24 195
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 351	15 330		41 681
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	26 351	15 330		41 681
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	138 909	1 000	38 909	101 000
- Prêts et autres immobilisations financières	37 823		37 823	
Immobilisations financières	176 732	1 000	76 732	101 000
ACTIF IMMOBILISE	227 278	16 330	76 732	166 876

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 330	1 000	16 330
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 330	1 000	16 330
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			76 732	76 732
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			76 732	76 732

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 195			24 195
Immobilisations incorporelles	24 195			24 195
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 947	5 835		26 783
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 947	5 835		26 783
ACTIF IMMOBILISE	45 142	5 835		50 978

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 029 842 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	943 338	943 338	
Autres	8 080 630	8 080 630	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 875	5 875	
Total	7 029 842	7 029 842	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	199 619
Charges sociales - produits à recev	246
Associés - intérêts courus	5 753
Total	205 618

Annexe : Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	53 750	5 000		58 750
Total	53 750	5 000		58 750
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		5 000		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 106 400,00 euros décomposé en 1 064 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	58 557
Résultat de l'exercice précédent	743 081
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	801 639
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	801 639
Total des affectations	801 639

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	106 400				106 400
Primes d'émission	552 525				552 525
Réserve légale	10 640				10 640
Réserves générales	225 054				225 054
Report à Nouveau	58 557	743 081	743 081		801 839
Résultat de l'exercice	743 081	-743 081	2 937 704	743 081	2 937 704
Total Capitaux Propres	1 696 257		3 680 785	743 081	4 633 961

La colonne "Affectation du résultat" est à titre informatif et n'est pas à prendre en compte pour les augmentations et les diminutions des postes des capitaux propres.

Annexe : Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 456 679 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690 334	690 334		
Dettes fiscales et sociales	1 766 345	1 766 345		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 456 679	2 456 679		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	348 273
Dettes provis. pr congés à payer	40 496
Provisions commissions	117 942
Provision rtt	1 775
Charges sociales s/congés à payer	18 223
Prov cs/ prov commissions	64 868
Prov cs s/ prov rtt	799
Taxe d'apprentissage à payer	6 521
Etat - cvae	74 764
Formation continue cap	6 738
Total	680 399



Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 875		
Total	5 875		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

* Activité Grands Investisseurs Privés :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé d'honoraires d'assistance et de négociation dans les opérations d'acquisitions d'immeubles (ou opérations immobilières).

Le produit des honoraires facturés aux investisseurs privés ou aux vendeurs est reconnu à la date de signature des actes notariés ou à la date des engagements d'investissement selon la nature des opérations concernées.

* Activité Immobilier Patrimoniale :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé de commissions perçues des promoteurs immobiliers dans le cadre des investissements réalisés par ses clients.

Le produit des commissions est reconnu à la date de signature des actes notariés.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 380 euros

Honoraire des autres services : 2 500 euros



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 393 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60066
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Eternam S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Eternam S.A.S.
50 boulevard Haussmann - 75009 Paris
Ce rapport contient 23 pages
Référence : OFON/EKER



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 80055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Eternam S.A.S.

Siège social : 50 boulevard Haussmann - 75009 Paris
Capital social : €.106 400

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eternam relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que des estimations significatives et de la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 7 juin 2019

KPMG S.A.



Olivier Fontaine
Associé

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	24 195,00	24 195,00		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	41 680,55	26 782,73	14 897,82	5 403,52
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	101 000,00		101 000,00	138 908,83
Prêts				
Autres immobilisations financières				37 823,03
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	166 875,55	50 977,73	115 897,82	182 135,38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	943 337,82	58 750,00	884 587,82	820 201,10
Autres créances	6 080 629,54		6 080 629,54	227 998,24
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				1 501 023,18
Disponibilités	3 650,60		3 650,60	77 558,20
Charges constatées d'avance (3)	5 875,05		5 875,05	62,86
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 033 493,01	58 750,00	6 974 743,01	2 626 843,58
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 200 368,56	109 727,73	7 090 640,83	2 808 978,96
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				37 823,00
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	106 400,00	106 400,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	552 524,99	552 524,99
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 640,00	10 640,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	225 053,87	225 053,87
Report à nouveau	801 638,57	58 557,41
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 937 704,04	743 081,16
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 633 961,47	1 696 257,43
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690 334,23	543 432,11
Dettes fiscales et sociales	1 766 345,13	566 789,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		2 500,00
TOTAL DETTES	2 456 679,36	1 112 721,53
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 090 640,83	2 808 978,96
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 456 679,36	1 112 721,53
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	8 389 466,62	4 546 884,42
Chiffre d'affaires net	8 389 466,62	4 546 884,42
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	-1 500,00	120 047,00
Autres produits	6,56	9,82
Total I	8 387 973,18	4 666 941,24
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 043 001,08	1 943 196,24
Impôts, taxes et versements assimilés	121 949,50	30 501,00
Salaires et traitements	997 102,35	841 851,06
Charges sociales	417 865,73	346 736,58
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 835,42	16 386,72
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 000,00	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	351 689,57	237 605,25
Total II	3 942 443,65	3 416 276,85
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 445 529,53	1 250 664,39
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	5 945,45	6 006,85
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	716,68	590,12
Total V	6 662,13	6 596,97
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	325,62	
Total VI	325,62	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 336,51	6 596,97
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 451 866,04	1 257 261,36

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 008,00	48 345,00
Sur opérations en capital		32 945,29
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 008,00	81 290,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 008,00	-81 290,29
Participation des salariés aux résultats (IX)	87 152,00	72 072,91
Impôts sur les bénéfices (X)	1 426 002,00	360 817,00
Total des produits (I+III+V+VII)	8 394 635,31	4 673 538,21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 456 931,27	3 930 457,05
BENEFICE OU PERTE	2 937 704,04	743 081,16
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 945,00	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ETERNAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 7 090 641 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 937 704 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
linéaire sur 2 à 4 ans
- * Matériel informatique :
linéaire 3 ans
- * Mobilier :
linéaire 5 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Annexe : Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode des unités de crédits projetés tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : entre 60 et 62 ans
- Taux de rotation du personnel : en fonction de l'âge des salariés :
 - * Inférieur à 30 ans : 58,97 %
 - * De 30 à 40 ans : 15,25 %
 - * De 40 à 50 ans : 29,68 %
 - * Supérieur à 50 : 7,84 %
- Taux de charges sociales : 45 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD-TV-13-15

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 2 692 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Participation des salariés

La société a adhéré le 13 avril 2016 à l'accord de participation Groupe Cyrus Conseil initialement conclu le 2 février 2009.

Les sociétés adhérentes à l'accord de participation sont :

- Cyrus Conseil



Annexe : Règles et méthodes comptables

- Etemam
- Invest AM

Cet avenant prend effet à compter de l'exercice clos le 31.12.2016.

La Réserve Spéciale de Participation (RSP) calculée selon la formule dérogatoire suivante : cumul algébrique des éléments de la formule légale pour chaque société participant à l'accord.

La participation ne peut être inférieure à la somme des RSP calculées séparément sur chacune des sociétés participant à l'accord.

La société a également adhéré au 13 avril 2016 au plan d'épargne du Groupe Cyrus Conseil initialement conclu en date du 29 juin 2000.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 195			24 195
Immobilisations incorporelles	24 195			24 195
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 351	15 330		41 681
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	26 351	15 330		41 681
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	138 909	1 000	38 909	101 000
- Prêts et autres immobilisations financières	37 823		37 823	
Immobilisations financières	176 732	1 000	76 732	101 000
ACTIF IMMOBILISE	227 278	16 330	76 732	166 876

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 330	1 000	16 330
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 330	1 000	16 330
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			76 732	76 732
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			76 732	76 732

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 195			24 195
Immobilisations incorporelles	24 195			24 195
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 947	5 835		26 783
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 947	5 835		26 783
ACTIF IMMOBILISE	45 142	5 835		50 978

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 029 842 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	943 338	943 338	
Autres	6 080 630	6 080 630	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 875	5 875	
Total	7 029 842	7 029 842	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	199 619
Charges sociales - produits à recev	246
Associés - intérêts courus	5 753
Total	205 618

Annexe : Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	53 750	5 000		58 750
Total	53 750	5 000		58 750
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		5 000		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 106 400,00 euros décomposé en 1 064 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	58 557
Résultat de l'exercice précédent	743 081
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	801 639
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	801 639
Total des affectations	801 639

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	106 400				106 400
Primes d'émission	552 525				552 525
Réserve légale	10 640				10 640
Réserves générales	225 054				225 054
Report à Nouveau	58 557	743 081	743 081		801 639
Résultat de l'exercice	743 081	-743 081	2 937 704	743 081	2 937 704
Total Capitaux Propres	1 696 257		3 680 785	743 081	4 633 961

La colonne "Affectation du résultat" est à titre informatif et n'est pas à prendre en compte pour les augmentations et les diminutions des postes des capitaux propres.

Annexe : Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 456 679 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690 334	690 334		
Dettes fiscales et sociales	1 766 345	1 766 345		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 456 679	2 456 679		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	348 273
Dettes provis. pr congés à payer	40 496
Provisions commissions	117 942
Provision rtt	1 775
Charges sociales s/congés à payer	18 223
Prov cs/ prov commissions	64 868
Prov cs s/ prov rtt	799
Taxe d'apprentissage à payer	6 521
Etat - cvae	74 764
Formation continue cap	6 738
Total	680 399

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 875		
Total	5 875		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

* Activité Grands Investisseurs Privés :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé d'honoraires d'assistance et de négociation dans les opérations d'acquisitions d'immeubles (ou opérations immobilières).

Le produit des honoraires facturés aux investisseurs privés ou aux vendeurs est reconnu à la date de signature des actes notariés ou à la date des engagements d'investissement selon la nature des opérations concernées.

* Activité Immobilier Patrimoniale :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé de commissions perçues des promoteurs immobiliers dans le cadre des investissements réalisés par ses clients.

Le produit des commissions est reconnu à la date de signature des actes notariés.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 380 euros

Honoraire des autres services : 2 500 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 393 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.